

BULLETIN MUNICIPAL

2 01 34 74 13 31 - contact@mairie-mezy.fr novembre 2025 - n° 41

POINT SUR LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE

La première phase des travaux de l'église de Mézy-sur-Seine arrive bientôt à son terme. Les aménagements et rénovations entrepris progressent conformément au planning, et la cloche, symbole historique de notre commune, devrait être installée avant la fin de l'année.

Cette étape marque un moment important dans la valorisation de notre patrimoine et dans le suivi des travaux qui continueront au cours des prochains mois.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Depuis le 27 février 2025 j'ai repris la présidence de l'association.

Son but est de transmettre la mémoire, le soutien aux anciens combattants, et rassembler les générations.

Cette association est ouverte à tous ceux qui ont porté l'uniforme, anciens combattants, militaires d'actives, soldats d'opex, réservistes ou simples sympathisants.

Nous oeuvrons pour honorer la mémoire lors de cérémonie patriotiques (8 mai, 11 novembre...), transmettre les valeurs républicaines aux jeunes générations.

Nous avons besoins de vous, jeunes et moins jeunes.

Rejoindre l'UNC c'est faire vivre la mémoire et s'inscrire dans un engagement citoyen.

Rejoignez-nous.

Pour tout renseignement ou pour adhérer, contactez-nous auprès de M. Pierre Chauvineau au 06 74 90 28 55 ou par mail, pierre.chauvineau@9online.fr



TOUT DÉCHET DÉPOSÉ AU PIED
DES BORNES À VERRE,
MÊME DU VERRE, EST CONSIDÉRÉ
COMME UN DÉPÔT SAUVAGE ET
PASSIBLE DUNE AMENDE



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2025

Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026

Le conseil municipal vote à l'unanimité la délibération permettant d'effectuer des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026, dans la limite de 25 % des montants votés au budget 2025.

Transfert de la compétence « création, gestion et extension des crématoriums » au bénéfice de la Communauté urbaine

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté urbaine s'est réunie le 23 septembre 2025 afin d'adopter un rapport évaluant le coût net de nouvelles charges transférées, à la suite du transfert des compétences suivantes :

Compétence « création, gestion et extension des crématoriums » au bénéfice de la Communauté urbaine, à compter du 1er janvier 2025, entrainant le transfert Communauté urbaine du Crématorium de 1a ville des Mureaux;

• Compétence « Membre du syndicat de gestion de la base de loisirs du Val de Seine », exercée par la commune des Mureaux, au bénéfice de la Communauté urbaine, à compter du 1er juillet 2025.

Celui-ci a été présentée en Conseil municipal afin de recueillir un avis. Le Conseil municipal adopte le rapport du CLET après en avoir

délibéré à 12 voix pour, 2 voix contre et une abstention.

Prochains conseils municipaux Lundi 15 décembre 2025 Lundi 2 février 2026

Halloween est passé et nous remercions tous les petits fantômes et les grands monstres qui sont venus à la salle des fêtes vendredi soir.

Nous avons eu des enfants heureux qui ont pu profiter des boissons et des bonbons. Les parents n'étaient pas les derniers non plus.

Des jolis déguisements, des sourires, des mots gentils et des remerciements : quoi de mieux pour nous encourager à recommencer et à proposer de nouvelles animations où les habitants peuvent se retrouver et échanger.

Comme ci-dessous...



NOUVEAUX MEZIACOIS ET MÉDAILLÉS

Le Maire et le Conseil Municipal accueilleront en mairie,

LE VENDREDI 21 NOVEMBRE 2025

les *Nouveaux Méziacois* ainsi que les *Médaillés du travail*.



NOS ANNONCEURS





Nous intervenons 7j/7j en mode prestataire, pas de frais d'adhésion ni de dossier. Devis gratuit et personnalisé au 01.30.22.24.30 54, rue Alfred Lasson 78250 Mézy sur seine



Muriel Janoir Bessioud

Coach, Consultante, Formatrice
Accompagnement des transitions
individuelles
et des transformations
en entreprise.

muriel.janoir@ozalizes.fr www.ozalizes.fr / 06 37 47 90 13









Isabelle ANCKNER DARRAS

Graphologue Graphothérapeute Guidance Remédiation Hypnothérapeute agréée préparation TCH Tél: 06 61 96 54 73

LES JARDINS MEDICIS

Résidence médicalisée pour personnes âgées Accueil de personnes autonomes et dépendantes Equipe soignante pluridisciplinaire Cadre chaleureux Chambre individuelle

5, rue de Meulan 78250 Mézy-sur-Seine Tél. 01 34 74 18 01

Entreprise LE PANS

Créations, entretiens parcs et jardins, élagage, abattage

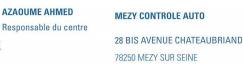
39 ter, av. Chateaubriand 78250 Mézy-sur-Seine Tél. 01 34 74 93 68











01 34 74 65 89 www.securitest.fr

Entreprise indépendante affiliée au réseau Sécuritest, membre du groupe SGS.



	NOVEMBRE
Samedi 29	Bourse aux jouets - salle des fêtes - 10 h / 17 h
DÉCEMBRE	
Samedi 6	Spectacle sur le thème de Noël - Eglise– 17h Suivi d'un vin ou chocolat chaud -mairie18h
Dimanche 7	Marché de Noël - salle des fêtes - 10 h / 18 h

RUDY BODELIN...

Licencié au Billard Club de Gargenville, ce Méziacois a prouvé cette année son talent en se classant premier et donc champion départemental au billard carambole catégorie 3 bandes.

Il a dédié son titre à son mentor et ami qui l'a initié et permis de progresser dans cette discipline.

Toute l'équipe du billard club de Gargenville adresse à ce champion ses félicitations et lui souhaite de la réussite pour les niveaux régional et national.

Nous sommes à votre disposition si vous souhaitez vous initier à ce sport d'adresse et de réflexion dans une ambiance conviviale n'hésitez pas à nous contacter au :

01 30 93 64 09 ou 06 09 78 30 24



ETAT-CIVIL

Naissances:

Le 17/09 Camellia **Donnet** à Poissy Le 15/10 Miya **Ouar** à Poissy

Le secrétariat de mairie sera fermé les mercredis 24 et 31 décembre après-midi ainsi que le vendredi 26 décembre 2025 et le vendredi 2 janvier 2026

COLLECTE DES SAPINS

Début janvier (les dates seront affichées sur les panneaux lumineux), vous pourrez déposer vos sapins de Noël dans le point de collecte réservé. Voici quelques informations importantes:

1 / Emplacements du point de collecte :

Parking de l'église (à côté du conteneur à verres)

2 / Règles à suivre pour le dépôt :

- Les sapins doivent être naturels (non artificiels).
- Ils doivent être **débarrassés de toute** décoration (guirlandes, boules, neige artificielle, etc.).
- Les sacs à sapin biodégradables sont acceptés, mais les sacs en plastique doivent être retirés.

